

BULLETIN D'INFORMATIONS 2024 **NOUVELLE ADHÉSION**

Souhaitez-vous bénéficier des prestations du CSE ? : OUI NON

NOM :Prénom :

Adresse :CP : Ville :

NOM de l'Établissement :

→ Si vous travaillez sur plusieurs établissements : indiquez celui sur lequel vous désirez récupérer vos prestations :

Né(e) le :/...../..... **✓ MERCI DE SIGNALER RAPIDEMENT AU CSE VOTRE CHANGEMENT D'ADRESSE.**

☎ personnel :☎ professionnel :

Si vous souhaitez recevoir des info du CSE, merci d'indiquer votre E-mail :

COMPOSITION DU FOYER DU SALARIE :

Célibataire Veuf(ve) Pacsé(e)

Marié(e) Vie maritale

Divorcé(e) ou séparé(e)

Enfants à charge (-16 ans):

| NOM | Prénom | Date de naissance |
|-----|--------|-------------------|
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |

EMPLOI au sein de l'ADAPEI :

Intitulé poste :

Date d'entrée à l'Adapei :/...../.....

Retraite prévue le :/...../.....

C.D.D. du/...../..... au/...../.....

C.D.I. à partir du/...../.....

Stage: du /...../..... au/...../.....

Temps de travail : temps plein

temps partiel : %

Pièces à nous fournir :

- **L'avis d'imposition du foyer 2023 (sur les revenus 2022) : COPIE RECTO/VERSO.** Les personnes en concubinage doivent fournir les 2 avis d'imposition. Doit apparaître distinctement votre nom, le REVENU FISCAL DE RÉFÉRENCE et le nb de part, pour pouvoir vous enregistrer correctement et calculer votre quotient familial.

- Pour vos enfants de moins de 16 ans merci de fournir **un des justificatifs suivants** : (année de naissance de 2008 à 2023) : attestation scolaire, attestation de sécurité sociale, copie du livret de famille...)

PERSONNALISATION DE VOTRE INSCRIPTION :

- Vous pouvez choisir de **ne pas nous fournir** votre avis d'imposition, vous serez alors inscrits dans la **tranche la moins favorable**. Si tel est votre choix merci de cocher la case suivante :

Je ne souhaite pas fournir mon avis d'imposition

- **1 CARTE CEZAM** : offerte par le CSE

Souhaitez-vous des cartes CEZAM supplémentaires pour votre conjoint, à 4,50 € l'unité ? Si oui, combien :

Merci d'établir un chèque à l'ordre du C.S.E. Adapei 63.

Date :

Signature :

Plus d'infos au dos 

Cadre réservé au CSE : Revenu Imposable :Nb de Parts :Quotient :
Règlement pour Cartes CEZAM supplémentaires : ...OUI...
Dates Saisie JADE : Infos salariés :Tranche QF :

QUELQUES EXPLICATIONS :

✓ Pourquoi ce bulletin ? :

Un effectif de près de 1 000 salariés, réparti sur 65 sites sur tout le département, nous oblige à une gestion informatique rigoureuse des prestations que fournit le CSE. Ce bulletin nous permet d'assurer efficacement cette gestion.

✓ Le CSE reverse son budget suivant le QUOTIENT FAMILIAL :

QUOTIENT FAMILIAL = Revenu fiscal / 12 / nb parts indiquées sur l'avis d'imposition.
(revenus des 2 membres de la famille pour les couples non mariés)

Plus d'info sur le site du CSE : www.ce-adapei63.com

✓ Informations par mail :

En envoyant au CSE un mail autorisant l'utilisation de votre boîte mail, vous nous permettez de vous faire parvenir les informations du CSE et d'enregistrer votre email sans risque d'erreur.

Merci d'adresser au CSE : cse@adapei63.org

un message nous autorisant à vous informer par mail, exemple : "**J'autorise le CSE à m'informer par mail**"

En nous précisant vos : **NOM, PRÉNOM et ÉTABLISSEMENT**

-La CARTE CEZAM "culture / loisirs" est individuelle et nominative. Elle reste inchangée, *offerte par le CSE à chaque salarié de l'Adapei 63*, elle donne accès à des remises chez nos partenaires en lien avec les activités sociales et culturelles (cinémas, spectacles, parcs de loisirs...). Télécharger l'appli.

Elle est disponible au CSE début janvier 2024.

Plus d'informations sur cezam.fr.

Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion des Activités Sociales et Culturelles. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux membres du Comité d'Entreprise. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au Comité d'Entreprise.